



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**Jeudi 02 mars 2017**



# Viticulture

## Gestion des droits de plantation: l'UGVC entendue

«**U**ne très, très bonne nouvelle.» À l'image de son directeur Alexandre Imbert, c'est avec une grande satisfaction que l'Union générale des viticulteurs de l'AOC cognac (UGVC) a accueilli l'arrêté interministériel sur la gestion des autorisations de plantation pour 2017, paru mardi soir au *Journal officiel*. *«Le cadre est fixé et pose un principe essentiel. France Agrimer pourra désormais refuser des autorisations en cas de contournement du dispositif de contingentement»*, se félicite Alexandre Imbert. Autrement dit, les viticulteurs de la région ne pourront plus acheter tranquillement des vignes dans d'autres départements, à bas prix, les arracher et planter la surface équivalente chez eux, phénomène qui secoue depuis plusieurs mois la filière et qui a valu l'appellation de «vautours» à ceux qui avaient profité de ce système. *«L'arrêté ne peut pas tout dire mais tout le dispositif est bel et bien écrit et la mise en œuvre des mesures sera fixée dans les quinze jours au plus tard»*, précise-t-il. Et de saluer *«une réelle victoire pour la viticulture charentaise et toute la filière»* au nom d'un syndicat *«qui se bat depuis un an sur ce dossier et qui va continuer d'œuvrer avec l'administration et le Bureau interprofessionnel du cognac (BNIC) pour faire modifier les textes communautaires dans les plus brefs délais.»*

■ Un caviste néerlandais de 28 ans a décidé de lancer dans son pays le premier salon consacré au cognac ■ Une trentaine de maisons seront samedi à Utrecht.

# Un premier salon du cognac aux Pays-Bas

Frédéric BERG  
fberg@charentelibre.fr

Il a 28 ans, il est caviste et regrette que le cognac ne soit pas plus consommé dans son pays, les Pays-Bas, où le whisky et le genièvre (sorte de gin bas de gamme) coulent à flots. Rowin Niewerth, qui tient depuis 2010 une cave à Vleuten, un village proche d'Utrecht, quatrième ville du pays, organise ce samedi 4 mars le premier salon du cognac dans un hôtel d'Utrecht. Une première.

»

**Les Pays-Bas consomment 15 millions de litres de whisky par an. Il va falloir le remplacer par du cognac !**

«J'ai goûté le cognac il y a quelques années et je suis tombé amoureux immédiatement», tranche le jeune homme qui a décidé de devenir un véritable ambassadeur de l'eau-de-vie charen-

taise. Dans sa cave, adhérente de la chaîne Gall & Gall, l'équivalent de Nicolas en France, il a référencé soixante cognacs différents quand les autres magasins en présentent six, dix au maximum.

## «Diversité» du cognac

En organisant un salon auquel une trentaine de maisons (1) vont participer, Rowin Niewerth, lauréat du prix du meilleur caviste des Pays-Bas, qui finance lui-même l'événement, veut «faire découvrir toute la diversité» du cognac à ces concitoyens. «J'espère que ce sera aussi l'occasion pour moi de découvrir de nouvelles marques, de nouveaux produits», ajoute le jeune homme qui a multiplié les contacts.

Il a notamment sollicité Else Stoker, Cognaçaise de cœur et Néerlandaise de naissance, qui fait partie des «ambassadeurs» du cognac – initiative de Cognac Tourisme, ex-office de tourisme du Cognac désormais à l'échelle de la nouvelle agglomération – parmi les plus actifs sur les réseaux sociaux. «Il m'a invitée comme VIP et je suis ravie d'y participer. Les Pays-Bas sont des très gros consommateurs de genièvre, un alcool pas vraiment sophistiqué, et surtout de whisky avec plus de 15 millions de litres par an. Il va falloir le rem-



Rowin Niewerth tient depuis 2010 une cave dans un village proche d'Utrecht, quatrième ville des Pays-Bas. Il a décidé de devenir un véritable ambassadeur de l'eau-de-vie charentaise.

Repro CL

placer par du cognac!», s'amuse Else Stoker qui travaille à Paris, auprès d'un chirurgien esthétique, mais qui passe la plupart de ses week-ends dans son appartement cognaçais.

## Des masterclass

En plus des stands traditionnels, une dizaine de masterclass (ateliers) seront proposées. «C'est évidemment intéressant de présenter nos produits, mais également de montrer la diversité de l'offre cognac. Il y a aura de nombreux copains sur place», explique Frédéric Bourgoïn, viticulteur blogueur (Spiritueux Magazine) qui a repris l'exploitation familiale à Saint-Saturnin et explore des voies nouvelles, notamment avec son XO en finition microbarrique: «Je vais le présenter lors d'une masterclass.» Pour le Charentais, qui sera également au salon Omnivore de

Paris en début de semaine (lire encadré), aller creuser le sillon néerlandais est forcément un challenge: «Il y a dans ce pays qui consomme peu de cognac, sans importateur, des tendances qui frissonnent, notamment chez plusieurs cavistes. C'est bien de les accompagner.»

Aux Pays-Bas, la presse spécialisée s'intéresse à ce salon qui plante une graine. Pour faire des Pays-Bas, peut-être un jour, l'autre pays du cognac.

(1) Cognac expo au Carlton d'Utrecht, samedi 4 mars. [www.cognacexpo.nl](http://www.cognacexpo.nl)  
Les maisons présentes: Rémy Martin, Bache Gabrielsen, Delamain, A. de Fussigny, Bourgoïn, Chollet, Merlet, Distillerie du Peyrat, Jean-Luc Pasquet, J. Painturaud, ABK6, Réviseur, D'Aincourt, Frapin, Camus, Ordonneau, Paul Giraud, Couprie, Hedonist (liqueur à base de cognac), Michel Forgeron, Rémi Landier, Château de Montifaud (Charente-Maritime), famille Vallein-Tercinier (Charente-Maritime), Lise Baccara (sprays culinaires au cognac).

## Trois Charentais au salon Omnivore

Omnivore, c'est un salon parisien qui met sur le gril la cuisine contemporaine sous toutes ses facettes, originales si possible, du 5 au 7 mars. Des chefs, mais aussi des pâtisseries, barmen, penseurs-artisans des métiers de bouche ou de l'agriculture. Trois Charentais seront du voyage. Dont Frédéric Bourgoïn, le viticulteur blogueur qui travaille avec sa sœur Maëlys. Il animera une masterclass (atelier) sur son XO en finition microbarrique pour en faire découvrir le «prisme aromatique». On retrouvera aussi le Cognaçais

Miko Abouaf, distillateur génial qui a notamment créé un gin qui fait craquer les Anglais: Pink Pepper. La société Audemus qu'il pilote avec Ian Spink, un Anglais, planche sur d'autres spiritueux tout aussi originaux. Miko Abouaf animera lui aussi un atelier. Autre produit charentais à Omnivore, le Baume de Bouteville, un balsamique vieilli dans des fûts de cognac, la création de Cédric Raynaud et Lionel Sack.

Omnivore Paris, du 5 au 7 mars, Maison de la Mutualité (7<sup>e</sup>): [www.omnivore.com](http://www.omnivore.com)

# Enseignement

## Verrières: l'école Montessori avance



Adora Toto Zarasoa sera à Verrières les 11 et 12 mars.

Photo F. B.

### ■ Le fleuve Charente,

et plus particulièrement sa crue de 1982, est mis à l'honneur jusqu'au 30 avril à l'occasion de l'ouverture de l'Espace découverte de Cognac après sa pause hivernale. Entre chroniques, photographies, cartes interactives ou témoignages audio, l'exposition retrace l'histoire de cette crue «centennale» telle que l'ont vécue les habitants de Saintes, Cognac et Angoulême il y a trente-cinq ans. L'exposition est visible gratuitement du mardi au dimanche de 14 heures à 18 heures. Vernissage mardi 7 mars à 18 heures.

«**N**ous avons passé le délai légal d'un mois auprès des différentes instances après le dépôt de notre dossier. C'est avec grand plaisir que nous pouvons annoncer une ouverture certaine en septembre 2017 pour les enfants de 3 à 11 ans.» C'est dans ces termes très optimistes qu'Adora Toto Zarasoa, l'ingénieure qui pilote le projet de création d'une école primaire bilingue (français, anglais) Montessori à Verrières, a voulu annoncer la «bonne nouvelle». Ce projet propose d'investir l'école

de la commune fermée depuis juin 2016. «Nous calons les derniers détails avec les élus pour l'ouverture à la rentrée prochaine. Les parents peuvent inscrire leurs enfants sans crainte», ajoute la jeune femme qui avait présenté son projet début décembre. Une rencontre avec les parents intéressés est prévue le 11 mars à partir de 14 heures et des rencontres individuelles avec Adora Toto Zarasoa sont possibles sur rendez-vous le dimanche.

Contact: 06 19 72 32 73  
et [monecolemontessori@gmail.com](mailto:monecolemontessori@gmail.com)

# Les finances restent en zone d'alerte

Lors du conseil municipal de mardi soir, Véronique Marendat, maire de Segonzac, est revenue sur le dossier de la maison de retraite Raby-Barboteau (lire ci-dessus) et s'est attardée sur le compte administratif 2016 en présence de Jean-Yves Daney, comptable du trésor. Après lecture des chiffres et malgré la maîtrise des dépenses, il ressort que la capacité d'autofinancement – CAF, calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles – est limitée à 1,18%, soit 23 560 euros alors que les recettes sont d'environ 2 millions d'euros.

«Votre CAF est en diminution depuis 2012 et en dessous du seuil d'alerte de 5%. Cette situation est en partie due aux baisses de dotations d'État. Sans la dotation de solidarité (122 457 euros), votre CAF serait négative», souligne le comptable du Trésor. Véronique

Marendat se veut rassurante: «Une ouverture de classe en maternelle pour laquelle on va essayer de ne pas augmenter le personnel. Les terrains zone des Mallestiers sont tous vendus ou réservés. Nous recevons aussi de nombreuses demandes de permis de construire.»

Anne-Sophie Louvet, adjointe en charge de la vie scolaire, évoque la création de la nouvelle classe: «L'inspection académique a pris en compte les projets du village. Les travaux nécessaires pour cette ouverture de classe – aménagement de l'espace garderie, mise en accessibilité du réfectoire, par exemple – seront réalisés par les services techniques.»

**Rue de la Grande-Champagne.** Le conseil autorise la maire à faire la demande de financement pour l'effacement des réseaux. Les transferts de compétences – eaux pluviales, usées et potable – vers l'Agglo obligent à des ajustements.

«Les travaux ne pourront donc pas commencer dans l'année. Une évaluation du coût des travaux sera demandée à l'Agglo compte tenu de la profondeur des réseaux à plus de 3 mètres», souligne la maire.

**Projet de résidence seniors.** «Nous avons de nouveaux contacts avec Logélia qui propose des logements adaptés, de petites tailles et de plain-pied. Le terrain communal pourrait être mis à disposition de Logélia qui semble aussi intéressé par quelques lots sur le nouveau quartier», informe la maire.

**Divers.** Le problème des lapins qui envahissent le cimetière et détruisent les plantations a été soulevé. Le succès du premier salon du goût et le souhait des exposants de revenir incitent les organisateurs à reconduire cette animation les 2, 3 et 4 février 2018. Repas des aînés de la commune: il est fixé au vendredi 7 avril.

## ■ CONSEIL DE QUARTIER

### Saint-Jacques: les précisions du comité de quartier

Suite à la parution dans nos colonnes (CL du 27 février) du compte rendu du comité du quartier de Saint-Jacques à Cognac, le conseiller délégué Mario Jaen ainsi que plusieurs conseillers ont voulu apporter des précisions. «Il n'a pas été fait part de la conclusion du conseil. Si les paroles de Francis Lachaise ont été parfaitement rapportées concernant son opposition à la construction d'un pylône [de téléphonie mobile, NDLR], il n'a pas été mentionné que les autres conseillers pré-

sents, au nombre de quinze, c'est-à-dire la totalité sauf Francis Lachaise, avaient approuvé [la construction du pylône].»

Autre précision concernant des paroles attribuées à Mario Jaen au sujet de locaux confiés aux associations que la Ville voudrait vendre: «Ces propos n'ont pas existé. Sans doute d'anciens propos ont été recyclés», souligne le courrier du conseil qui conclut: «Avec des membres de plus en plus nombreux, des intervenants débattent s'écoulent, se respectent et font avancer les choses.»

## L'écoulement des eaux pluviales alimente les débats

**U**ne longue conversation à bâtons rompus sur la situation alarmante de l'écoulement des eaux pluviales en plusieurs endroits de la commune s'est engagée entre élus au cours du conseil municipal de mardi soir, sans que la question ait figuré à l'ordre du jour. Joël Baudin, l'ancien maire, a expliqué comment une maison neuve, construite dans un champ dont tout le monde connaît l'exposition aux risques de submersion, était appelée à «baigner» bientôt. La proximité avec la départementale de traverse de bourg empêche d'intervenir directement sur les canalisations, cassées ou de diamètre insuffisant.

**École.** Chantal Nadeau, maire, a fait état de la confirmation, par un courrier qu'elle a reçu de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSEN), d'une fermeture de classe à la prochaine rentrée scolaire au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Ars-Gimeux.

*«L'école de Gimeux récupérera les CP. Cette fermeture n'est une surprise pour personne»,* a commenté la maire, confirmant le départ inéluctable de 14 élèves de CM2 vers les collèges.

**Ouverture d'un poste d'agent technique en contrat d'aide à l'emploi (CAE).** Le départ de Jean-Michel Carteron laisse libre le poste polyvalent dont il était titulaire, payé au Smic.

**Plui.** La compétence en matière de plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) est rendue à l'agglomération de Grand Cognac.

**Droit de préemption urbain.** À l'inverse, la commune récupère cette compétence.

**Commission intercommunale des impôts directs.** Yves Morvan est désigné comme commissionnaire.

**Transfert de compétence entre la commune et le Syndicat départemental de l'électricité et du gaz (Sdeg 16).** L'éclairage des installations sportives de la commune est concerné.

# Cet après-midi



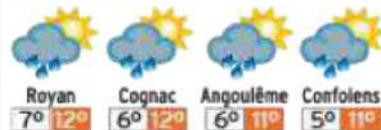
## Temps plus agréable.

Les nuages élevés voilent le ciel l'après-midi, et deviennent progressivement plus épais. Puis le temps devient plus chargé en fin de journée. Le vent est de Sud-Est faible, à temporairement modéré sur la côte.

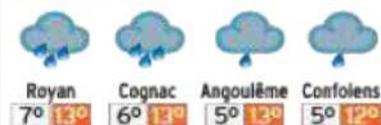
### Vendredi



### Samedi



### Dimanche



### Lundi



### Mardi



### Mercredi



# Paris-Bordeaux : ce sera 15 euros en plus

**SNCF** Les tarifs officiels de la LGV ne seront révélés que le 15 mars, mais quelques prix fuient déjà



Les premiers trains circuleront le 2 juillet. PHOTO QUENTIN SALNIER

La SNCF n'annoncera sa grille tarifaire officielle pour la ligne à grande vitesse qui mettra Paris à 2 h 04 de Bordeaux (en trajet direct) que le 15 mars. Mais un document interne de la SNCF donne quelques indications sur ce qui attend les voyageurs à partir du 2 juillet, date de mise en service de la LGV.

Sur ce document, il est précisé que si le gain de temps, à savoir 70 minutes, représente un gain de 31 % par rapport au temps de parcours d'avant-LGV, l'augmentation moyenne des prix sera de 10 euros. Elle sera plus forte en seconde classe avec une hausse de 15 euros,

soit +16 %. Si les iDTGV disparaissent bien de l'offre sur cette ligne, des billets Prem's - « Toujours autant qu'avant l'ouverture de la ligne LGV », précise la SNCF sur le document - seront proposés à partir de 25 euros entre Bordeaux et Paris, et 20 euros entre Paris et la Bretagne. L'offre TGVMax sera bien proposée aux 16-27 ans, en illimité, à un tarif de 79 euros par mois.

Enfin, toujours selon nos informations, des billets seront mis en vente, pendant l'été, à 45 euros pour du Bordeaux-Paris, 49 euros pour du Toulouse-Paris et 30 euros pour du Rennes-Paris.

# Des locaux dédiés pour accueillir les associations

**CHANTIER** La Ville souhaite construire une Maison des associations à l'ancien hôpital et aux Vauzelles. Les structures ont répondu à un questionnaire pour connaître les besoins

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

Le site de l'ancien hôtel fourmille de projets. À côté de l'hôpital de Grand-Cognac, va pousser le nouveau Foyer pour jeunes travailleurs, un nouveau quartier pris sur le terrain des verriers... et une Maison des associations. L'idée est évoquée depuis quelque temps mais a pris une tournure plus précise. « Nous venons de proposer un questionnaire pour que les associations nous disent de quoi elles ont besoin, explique le maire Michel Gourinchas. Cela va des structures caritatives aux sportives. On sait que certaines manquent de locaux pour se réunir, ou qu'elles sont vétustes ou plus aux normes. Il y a aussi des manques pour l'archivage. L'idée est donc de mutualiser les services au sein d'un même bâtiment. »

Évidemment, la logique financière n'est pas anodine à ce dessein. Certaines associations sont logées dans des structures communales disséminées sur le territoire, ce qui oblige la mairie à de coûteux travaux d'entretien ou à dépenser de grosses sommes pour les fluides (eau, chauffage, électricité). Toutefois, avant d'économiser des sous sur le long terme, il va falloir en dépenser à court terme.

## Du neuf à bâtir aux Vauzelles

Car la municipalité voit les choses en grand. Les associations sportives seront logées au complexe des Vauzelles. « Il faudra bâtir, prévient Michel Gourinchas. Mais il y a aussi une



Les associations culturelles et de loisirs vont intégrer une aile de l'ancien hôpital qui sera totalement refaite. PHOTO J.G.

réflexion à mener au niveau de l'Agglo, puisque ces questions-là sont de plus en plus de la compétence de l'intercommunalité. Ce sera un espace ouvert à tous les clubs de l'ancien Grand-Cognac. » Pour l'heure, aucun nom d'association prioritaire n'est officiellement évoqué, mais certaines se montrent déjà intéressées. « Nous sommes dans un tout petit local que l'on a pu récupérer au club d'aviron et les inscriptions se font sur le parking de la piscine, avec une planche et deux tréteaux », témoigne Nathalie Cazenave, la présidente des Dauphins Cognaçais. « Alors avoir un bureau permanent

pour nos deux salariés et nos archives, ce serait quand même bien. »

Même chose pour l'Union Vélocipédique, logée rue Martinaud dans un bâtiment municipal « vétuste », selon Pierre Renou. « Il n'y a pas de double vitrage, donc c'est délicat au niveau du chauffage et ça demande beaucoup d'entretien. Je pense que de toute façon, nous devons partir. Alors l'idéal pour nous serait d'avoir des bureaux ainsi qu'un local de stockage pour les vélos de l'école. »

## Les priorités à étudier

Les sportifs ne seront pas les seuls en course. Certaines associations cul-

« La mairie se laisse six mois pour affiner le projet et décider du montant de l'investissement »

turelles et de loisirs vont migrer à l'ancien hôpital. « Le bâtiment à gauche de l'entrée sera rénové, précise le maire. On va certainement nous demander cinq fois la superficie que l'on peut faire.

Notre potentiel est de 7 000 m<sup>2</sup>, mais on se laisse de la marge et on partirait sur un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup>. » Le club d'échecs, par exemple, s'est positionné : « La salle où nous organisons notre concours est limitée à 70 personnes, alors qu'on pourrait avoir jusqu'à 120 candidats, note Pierre Denis. Donc c'est sûr que ce serait intéressant, car nous n'avons pas de moyens pour louer une salle. Mais nos locaux d'entraînement et de cours sont quasi neufs, donc on n'a pas à se plaindre sur le quotidien. »

Pour l'heure, aucun budget n'est évoqué. « De toute façon, on n'a pas le couteau sous la gorge, temporelise le premier édile. On a évacué des chantiers importants que sont les quais et l'avenue de Royan. L'architecte devrait être choisi à la fin de l'année et la maîtrise d'œuvre commencer en 2018. »

En attendant, la priorité est d'arbitrer entre les besoins des différentes associations. Le projet sera affiné dans les six mois qui viennent et l'investissement décidé en conséquence.

## LE PIÉTON

Constata que l'Espace découverte en Pays du cognac sait appâter son public. Ce lieu, destiné à diriger les visiteurs comme les habitants de la région vers les richesses patrimoniales du territoire, a repris du service hier. Pendant deux mois, il propose une exposition sur un événement qui a profondément marqué les esprits, « la crue du siècle » en 1982. Voilà qui va parler aux gens du cru ! Lire aussi en page Loisirs 16.

### CHÂTEAUBERNARD

**Don du sang.** L'amical des donateurs de sang bénévoles de Cognac et sa région organise une collecte de sang lundi 6 mars de 8 h 30 à 12 heures, salle Jean-Tardif.

**Comité de jumelage.** Il tiendra son assemblée générale vendredi 10 mars, à 20 h 30, salle Jean-Tardif.

**Saint-Patrick.** Le club Sports et loisirs Châteaubernard football organise un dîner dansant vendredi 17 mars, dès 20 heures, à la salle des fêtes des Pierrières pour la Saint-Patrick. Tarifs : 15 € adulte et 12 € pour les moins de 12 ans. Réservations ouvertes jusqu'au 10 mars au 06 19 80 98 11.

## Encore quelques tables à louer pour la bourse aux vêtements

**CHÂTEAUBERNARD** Le comité des fêtes organise la quatrième édition de sa bourse aux vêtements dimanche 19 mars, de 9 à 18 heures au plateau couvert et au parc des Pierrières. Il reste encore quelques tables à louer. Tarifs : les tables d'1,6 m, 3 euros l'une ; 3 mètres, 5 euros l'une. Elles sont fournies contrairement aux portants facturés 2 euros l'un. Il est possible de réserver son plateau-repas (6,50 €). Tél. 06 03 51 28 90, 05 45 32 53 91, 05 45 32 18 91.



Le plateau couvert à Châteaubernard se transformera en énorme friperie, dimanche 19 mars. PHOTO SANDRA BALIAN





« La crue du siècle », en 1982, est toujours dans les mémoires, trente-cinq ans après. L'Espace découverte en pays du cognac, qui a rouvert hier place de la Salle-Verte à Cognac, accueille une exposition réalisée en 2012 par l'Institution du fleuve Charente. Illustrée de photos spectaculaires, elle retrace comment les habitants ont vécu cet événement, à Angoulême, Jarnac (notre photo), Cognac ou Saintes. Ouvert du mardi au dimanche, de 14 heures à 18 heures, usqu'au 31 avril. Entrée libre. PHOTO ARCHIVES HENRI-JEAN BERTHELEMY

## COGNAC 1982, la crue du siècle a imprégné les esprits